

# ARRÊTÉ CONCOURS DE PÊCHE SUR LE LAC

## CONSIDÉRANT

La demande de La Perche Mesnillaise en partenariat avec l'établissement Multi-pêche Normandie de Rouen d'organiser un concours de pêche sur canots sur le lac de Jumièges le dimanche 17 mai 2026.

## ARRÊTE

**Article 1 :** Un concours de pêche sur canots sera organisé sous la responsabilité de l'établissement Multi-Pêche Normandie de Rouen, **le dimanche 17 mai 2026 de 7 h à 17 h.**

**Article 2 :** La navigation sur le lac s'effectuera sur des canots à moteur électrique ou sans moteur.

**Article 3 :** L'établissement Multi-Pêche Normandie s'engage à mettre en place toutes les mesures applicables et nécessaires au bon déroulement de ce concours, notamment le port de gilet de sauvetage sur les embarcations.

**Article 4 :** La mise à l'eau se déroulera sur l'embarcadère en contre-bas de la Rue de la Navine pour une zone de pêche s'étendant sur la moitié du lac.

**Article 5 :** Ampliation du présent arrêté sera adressée à

- Madame la Secrétaire de Mairie
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Duclair
- Monsieur le Président de la Perche Mesnillaise qui est en charge de transmettre à l'établissement Multi-Pêche Normandie de Rouen.

chargés, chacun en ce qui le concerne, d'en assurer l'exécution.

Fait à JUMIÈGES, le 5 mai 2026

Le Maire

